



TRANSMIS LE 28/05/2024
 REÇU LE 28/05/2024
 AFFICHÉ LE
 NOTIFIÉ LE 29/05/2024
 PUBLIÉ LE
 EXÉCUTOIRE LF 29/05/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024 DÉLIBÉRATION N°26

OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES COULOIRS DU 1^{ER} ET DU 2^{ÈME} ÉTAGE (PHASE 2) DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CARNOT.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39, L'an deux mil vingt-quatre, le 23 du mois de mai à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Rachel SABATIER GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Françoise LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Conseillers Municipaux (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Dominique ASARO à Patrick BOULLÉ
 Nadine SENSE à Françoise GONZALEZ
 Florence DECOURTY à Étienne LE BÉCHEC
 Thierry BILLARAND à Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.
 Sophie FERREIRA à Claire LE BERRE
 Stéphane VERNEREY à Henri FERNANDEZ
 Jacques DUCROCQ à Marie-Christine CAVECCHI.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Vincent MULOT à Françoise LASCOT.

ABSENTS

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA (Absente excusée)

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville-la -Garenne (95130)

Question n°26 du CM du 23/05/2024 - P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024 DÉLIBÉRATION N°26

OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES COULOIRS DU 1^{ER} ET DU 2^{ÈME} ÉTAGE (PHASE 2) DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CARNOT.

Le Conseil Municipal

VU les articles L.2121-12, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Communal,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des travaux de réaménagement de la circulation du 1^{er} et du 2^{ème} étage (phase 2) de l'école élémentaire Carnot,

CONSIDÉRANT le soutien apporté aux collectivités par le Conseil départemental du Val-d'Oise au titre du dispositif « Ecoles, groupes scolaires et demi-pensions »,

APRÈS l'avis de la Commission « Techniques » en date du 29 avril 2024 et de la Commission "Ressources et Développement" en date du 6 mai 2024,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, Le Conseil Municipal

Article 1^{er} : APPROUVE la demande de subvention au taux le plus élevé auprès du Conseil départemental du Val-d'Oise pour les travaux de réaménagement de la circulation du 1^{er} et du 2^{ème} étage de l'école élémentaire Carnot,

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer la convention se rapportant à cette demande et tout document relatif à cette subvention.

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les demandes de recouvrement de cette somme qui sera versée sur le compte nature 1323 fonction 213 du budget de la Commune,

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France



A l'unanimité des votants

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire

Le 29 mai 2024

Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

Monsieur Alain Verbrugge



Acte à classer**DL23052024Q26**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-05-28T10-47-44.00 (MI253196218)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20240523-DL23052024Q26-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TECHNIQUES/BATIMENTS - DEMANDE DE SUBVENTION EN FAVOUR DES TRAVAUX DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES COULOIRS DU 1ER ET DU 2EME ETAGE (PHASE 2) DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CARNOT.

Date de décision : 23/05/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. attribuées aux collectivités

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 26 -TECH - SUB CD95 REAMENAG
COULOIRS 1er et 2eme ETAGES
CARNOT.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé Date 28/05/24 à 10:47

Par **MAGLOIRE Emmanuelle**

Transmis Date 28/05/24 à 10:47

Par **MAGLOIRE Emmanuelle**

Accusé de réception Date 28/05/24 à 10:53